

Compte Rendu de la session d'automne 2017 de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique

Du 23 au 27 octobre 2017.

La section 07, pour la suite de la mandature 2016-2021, est composée de :

Patrice Abry - *DR, Laboratoire de Physique à l'ENS de Lyon*

Pierre-Olivier Amblard (président) - *DR, GIPSA-lab, Grenoble*

Nicolas Andreff (membre du bureau) - *PU, FEMTOst, Besançon*

Lucie Baudouin (secrétaire) - *CR, LAAS, Toulouse*

Sébastien Briot - *CR, LS2N, Nantes*

Marie Chabert - *PU, IRIT, Toulouse*

Raphaëlle Chaine - *PU, LIRIS, Lyon*

Laurent Condat - *CR, GIPSA-lab, Grenoble*

Julien Dubois - *MdC, LE2I, Dijon*

Christophe Fonte - *IR, CRAN, Nancy*

Gersende Fort - *DR, IMT, Toulouse*

Abdoulaye Gamatié - *DR, LIRMM, Montpellier*

Michel Gay - *IR, GIPSA-lab, Grenoble*

Nicolas Heraud - *MdC, SPE, Corte*

Gilles Millérioux - *PU, CRAN, Nancy*

Denis Lesueur - *IE, LAMIH, Valenciennes*

Jean-Claude Martin - *PU, LIMSI, Orsay*

Dimitri Peaucelle - *DR, LAAS, Toulouse*

Sophie Rosset (membre du bureau) - *DR, LIMSI, Orsay*

François Rousseau (membre du bureau) - *PU, LATIM, Brest*

Laure Tougne - *PU, LIRIS, Lyon*

Deux membres de la section n'ont pu participer aux travaux de la session d'automne 2017 : D. Lesueur et J.-C. Martin. La section a eu un entretien avec Michel Bidoit, directeur de l'INS2I et échangé également avec Jean-Yves Marzin, directeur de l'INSIS. Elle a rencontré les nouveaux Directeurs Adjoins Scientifiques (DAS) INS2I, Jamal Daafouz et Olivier Cappé, qui ont assisté à une partie de ses travaux. Les Chargés de Mission Isabelle Fantoni (Robotique), Jamal Atif (Sciences des données et Intelligence Artificielle) et Jalal Fadili (Image), et Mokrane Bouzeghoub (DAS Interdisciplinarité et interfaces avec les autres instituts) ont également assisté à certaines parties des débats. La section a également reçu M. S. Konieczny (CRIL - UMR 8188) comme porteur du projet du GdR IA.

Lors des évaluations des membres de leurs laboratoires, certains membres de la section se sont absentés. En particulier, Pierre-Olivier Amblard a laissé la présidence à François Rousseau (plus jeune rang A du bureau), lors de l'évaluation des chercheurs de son laboratoire.

La section rappelle qu'elle n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis concernant les concours. La section produit un rapport pour chacun des dossiers évalués, qui est disponible dans l'espace personnel des chercheurs, sur <https://evaluation.dsi.cnrs.fr>. Par ailleurs, la section actuelle propose un site web à l'adresse <http://section7.cnrs.fr>. La section encourage les chercheurs et les laboratoires concernés à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui s'y trouvent soient bien référencés par les moteurs de recherche.

1. Ordre du jour de la session d'automne 2017

- Approbation du procès-verbal de la session précédente, informations ;
- Ajustement des critères de la section 07 au regard de la fusion des grades CR2-CR1;
- Avis sur l'opportunité d'examiner les dossiers PEDR ;
- Echange avec le directeur d'institut de rattachement (M. Bidoit, INS2I) ;
- Préparation de la campagne de concours chercheurs 2018 ;
- Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :
 - Point sur les représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2017-2018 ;
 - Avis sur des demandes de création ou renouvellement de LIA, UMI et GDR
 - Etude de cas particuliers d'unités tels que des demandes de changement de directeur ou directeur-adjoint ou d'intégration d'équipes externes ;
- Examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques ;
- Propositions de noms pour l'attribution de médailles de Bronze et d'Argent 2018 ;
- Évaluation des dossiers concernant les chercheurs :
 - Evaluation (à mi-vague) des chercheurs et réexamen de l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé à la session précédente (à vague) ;
 - Titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
 - Confirmation d'affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que désignation des référents scientifiques des lauréats CR ;
- Propositions en vue des changements de grade de chercheurs (en formation restreinte et hors présence des représentants de la direction):
 - Examen des promotions des chargés de recherche (hors collège C)
 - Examen des promotions des directeurs de recherche (hors collèges B et C)

2. Informations diverses

Le PV de la session de printemps 2017 est approuvé à l'unanimité.

Suite à la démission de Germain Garcia, membre élu du collège A2, à la fin de la session de printemps, la section 07 a élu Gilles Millérioux (Professeur à l'université de Lorraine et membre du CRAN), en septembre dernier.

- Session de Printemps de la section 07 :

La prochaine session de printemps aura lieu du 28 mai au 1^{er} juin 2018.

Le bureau de la session de printemps se tiendra le 16 mars 2018.

- Concours CR et DR 2018 :

La section maintient l'audition des candidats au concours DR2.

La présélection sur dossier des candidats CR qui seront auditionnés aura lieu les 12 et 13 février 2018.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés et des directeurs de recherche auront lieu du 5 au 12 mars 2018. Les jurys d'admissibilité CR et DR suivront du 13 au 16 mars 2018.

Les dates des jurys d'admission ne sont pas encore connues.

3. Fonctionnement de la Section 07

✓ Quelques chiffres.

297 personnes dans la section 07.

CRCN : 168 personnes (39 F, 129 H)

DR2 : 75 (10 F, 65 H), 20 candidatent DR1 (1 F, 19 H) ;

DR1 : 44 (12F, 32H), 13 candidatent DRCE1 (3 F, 10 H) ;

DRCE : 10 personnes en activité (pas de F), 2 candidatent DRCE2.

✓ PEDR

La section 07 prend de nouveau la décision de ne pas examiner les dossiers de candidature (de chercheurs CNRS) pour la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR).

✓ Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation de la section 07 ont été re-discutés par la section, suite à la fusion des grades CR2/CR1 en une classe normale (CRCN) et la création d'une hors classe (CRHC). Le document de travail est disponible ici : <http://section7.cnrs.fr/documents.html>.

En substance, les distinctions de critères en fonction des grades dans les corps des chargés et des directeurs de recherche ont été enlevées, à la fois en matière d'évaluation et de recrutement. A ce sujet, la section 7 souhaite continuer à favoriser les recrutements CRCN dans les années qui suivent l'obtention de la thèse. La phrase suivante a ainsi été ajoutée dans le document :

« La prise en compte de ces critères sera modulée selon l'expérience de recherche des candidat.e.s (qu'elle corresponde essentiellement à la thèse ou majoritairement à un parcours postdoctoral). »

D'autre part, la section rappelle qu'elle considère les productions logicielles comme des productions scientifiques, et s'appuie sur certains indicateurs rappelés ici : <http://section7.cnrs.fr/docs/PL-S07.pdf>.

Par ailleurs, concernant les nouvelles classe normale et hors classe :

- Le reclassement de tous les CR2 et CR1 en CRCN a été fait dans des échelons correspondant à des indices supérieurs ou égaux.
- La Hors-Classe créée est désormais atteignable lors des promotions au choix, qui sont l'un des objets des sessions d'automne du comité national. Comme pour les autres promotions (DR1, DRCE1, DRCE2), chaque section est amenée à proposer au CNRS une liste de personnes à promouvoir, choisies parmi les personnes candidatant à la promotion. Seront promouvables en CRHC les personnes atteignant l'échelon 7 de la CN et ayant au moins quatre années d'exercice dans le corps des CR.
- La mise en place de la HC se fait au 1er septembre 2017. Toutefois, la première promotion au titre de l'année 2017 a été repoussée à la session de printemps 2018. Les promouvables seront donc invités à candidater à la promotion HC dans les premiers mois de l'année 2018. La proposition à la promotion hors classe se fera sur un examen approfondi des dossiers scientifiques transmis par les candidats.
- La HC ouvre des perspectives de carrière aux collègues CR1 méritants mais n'ayant pas encore été recrutés DR. Elle n'est pas un pré-requis pour candidater DR.

4. Discussion avec Michel Bidoit - directeur de l'INS2I

Michel Bidoit vient transmettre à la section un certain nombre d'informations. Il est accompagné de Jean-Yves Marzin, directeur de l'INSIS. Il souhaite un échange ouvert, franc et direct.

Quelques Nouvelles :

- Au niveau du CNRS :

Le président du CNRS depuis 2010, Alain Fuchs, quitte son poste quelques mois avant la fin de son deuxième mandat pour aller prendre la direction de Paris Science et Lettre Université. Anne Peyroche, directrice générale déléguée à la science du CNRS, a été nommée présidente du CNRS par intérim le 24 octobre 2017. En parallèle, un appel à candidatures a été lancé ; une commission sera mise en place par le gouvernement pour étudier les dossiers. Sur la base des analyses de cette commission, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation proposera son choix au président de la république. On devrait connaître le nom et le projet du nouveau président du CNRS au début de l'année 2018.

- Au niveau de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) :

Il y a eu plusieurs changements lors de cette rentrée 2017. Jean Mairesse a été nommé directeur général de l'ESIEE et a donc quitté ses fonctions de directeur adjoint de l'INS2I au 1^{er} septembre.

Wilfrid Perruquetti a repris pleinement ses activités d'enseignement et de recherche après plus de trois ans d'activité, comme prévu lors de sa prise de fonctions de directeur adjoint scientifique (DAS). Claire Ferras rejoint l'INSB, toujours en tant que directrice adjointe administrative (DAA). Enfin, les chargés de mission M. Cord et M.-O. Killijian ont également souhaité quitter leurs fonctions auprès de la direction de l'institut. L'INS2I a ainsi recruté :

- Olivier Cappé (DR CNRS, LIMSI) devient DAS pour les projets scientifiques transverses,
- Jamal Daafouz (Pr. Université de Lorraine, CRAN) devient DAS en charge de la section 07,
- Jalal Fadili (Pr. ENSICAen, GREYC) comme Chargé de Mission Image,
- Mireille Moulin (anciennement à Paris Saclay) comme DAA.

- Concernant le concours chercheur 2017, tous les postes prévus à l'INS2I ont été pourvus. Un poste non pourvu en fléchage vers la section 37 a permis un recrutement supplémentaire de la liste CR2 de la section 06.

- Sur le budget 2018 du CNRS :

Les chiffres exacts du budget 2018 ne sont pas disponibles lors de la session. Toutefois, le gouvernement prendra en compte, pour le CNRS, les changements liés à l'augmentation du point d'indice, le RIFSEP (transformation de la politique indemnitaire, voir site web CNRS), le PPCR (parcours professionnel carrière et rémunération, fusion CR2/CR1, modification des grilles indiciaires, sauf le « glissement vieillesse et technicité », que le CNRS gèrera sans augmentation de budget). L'enveloppe sera ainsi en augmentation pour gérer ces changements. Malgré une certaine incertitude, il n'y a pas d'inquiétude à avoir.

Une fois l'évolution de la masse salariale et les très grandes infrastructures de recherche (TGIR) financées, le CNRS trouve la marge de manœuvre qu'il a pour les dotations des laboratoires et sa politique scientifique. Le CNRS continue cette année sa politique volontariste de recrutement : il vise de nouveau, en 2018, le recrutement de 300 ITA et 300 chercheurs. C'est le même niveau de recrutement qu'en 2017. On peut donc espérer un concours à un niveau au moins égal à celui de cette année pour l'INS2I.

Concours et fusion des grades.

Le CNRS, comme tous les autres EPST, a maintenant une classe normale, résultat de la fusion des CR2 et CR1 et la création d'une hors classe se met en place dans la foulée. M. Bidoit réaffirme clairement la volonté de l'institut et du CNRS de recruter majoritairement au plus près de la thèse.

Programme de la session d'automne

Quelques points sur les sujets que la section devra traiter :

- Pour les promotions CR2/CR1, pas de contingentement, mais il reste des gens qui oublient qu'ils peuvent candidater. C'est dommage et c'est trop tard maintenant. Les nouveaux CR1 passent dans la foulée en classe normale, de même que tous les anciens CR1 et tous les CR2.
- Dans notre examen des chercheurs, il est demandé à la section d'être vigilante pour alerter l'institut en amont en cas de souci, même si un avis favorable est donné. Il est du ressort de la section de faire passer des messages aux chercheurs concernés.
- Pour les promotions DR1 cette année : 10 promotions sont espérées pour l'INS2I (sections 06 et 07).
- Cette année, il y a un peu plus d'ouverture pour les DRCE 1 (au niveau du CNRS tout entier, il y avait 38 places l'an passé mais 52 cette année !). C'est une claire volonté de proposer des déroulements de carrière plus fluide. L'INS2I peut espérer 2 promotions. Concernant les passages DRCE 2 (27 places l'an passé et 30 cette année), il n'y a pas de pré-arbitrage par institut.
- Enfin, M. Bidoit informe la section des évolutions au niveau de la tutelle du STMS et de l'évolution de la direction de cette unité.

Questions/Réponses :

Sur la mise en place de la Hors Classe du corps des Chargés de Recherche ?

M. B. : Ce n'est pas à l'ordre du jour de la session d'automne 2017, car il fallait attendre que tous les CR soit reclassés en CRCN et donc attendre le passage en CR1 des CR2 concernés. Par ailleurs, pendant 3 ans il n'y aura pas de recrutement spécifique en HC mis au concours. On peut tout de même

se féliciter de cette création de HC, qui harmonise la situation avec les universités. M. B. signale tout de même deux écueils à éviter. Celui d'un passage simplement à l'ancienneté : pour le passage en hors classe, il ne devra pas s'agir que d'une gestion de carrière sans prise en compte de la qualité scientifique. Mais il ne faut pas non plus en faire une étape avant le passage au concours DR2, ce qui serait tout à fait dénué de sens.

Les sections feront le traitement des dossiers de promotion CRCN vers CRHC en 2 étapes : à la session de printemps 2018 au titre de l'année 2017 et à la session d'automne 2018 au titre de l'année 2018. Pour information il devrait y avoir 250 promotions en HC pour chacune des 3 prochaines vagues au niveau du CNRS et il y aura toujours un concours DR2 de la même ampleur que celle actuellement prévue. Pierre Coural, directeur des ressources humaines du CNRS, a précisé en CPCN que pour la répartition entre les sections, il est envisagé de proposer d'utiliser une proportion des promouvables (au moins échelons 7 et 4 ans d'ancienneté) de chaque section.

Concernant la PEDR, est elle toujours proposée pour tous les nouveaux recrutés ?

M. B. estime que cette politique en faveur des nouveaux recrutés sera poursuivie, mais précise qu'il est difficile d'être plus affirmatif compte tenu de la nouvelle gouvernance qui doit se mettre en place...

5. Médailles

Il est décidé de ne pas divulguer les noms des chercheuses et chercheurs proposés par la section 07 à la direction de l'institut pour ces médailles, mais la section salue les très bons dossiers qui lui ont été proposés. Elle précise aussi que des argumentaires détaillés de soutien sont particulièrement utiles à son travail.

Le président de la section souhaite préciser que l'appel lancé aux directeurs d'unité (laboratoires, GdR, fédérations,...) à proposer des personnes pour ces distinctions doit s'entendre comme la suggestion d'appuyer chaque nom proposé par un argumentaire et un court CV. Ces propositions ne sont pas des dossiers de candidature et la discrétion vis-à-vis des personnes proposées est de mise.

Pour mémoire, sur le site du CNRS, on peut lire :

« La Médaille de bronze récompense le premier travail d'un chercheur, qui fait de lui un spécialiste de talent dans son domaine. Cette récompense représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes. »

« Chaque année, la Médaille d'argent du CNRS distingue des chercheurs, au début de leur ascension, mais déjà reconnus sur le plan national et international pour l'originalité, la qualité et l'importance de leurs travaux. »

Pour chacune de ces médailles, le nom d'une femme et le nom d'un homme sont remontés à l'institut.

6. Evaluation d'écoles thématiques et de revues

Une école thématique est une modalité particulière de formation, ouverte à tous, visant la diffusion de connaissances nouvelles, d'outils théoriques, méthodologiques et techniques nouveaux, la confrontation de disciplines différentes, l'ouverture d'une communauté vers les problématiques, méthodes, ou concepts d'une autre communauté et leur approfondissement.

La section 07 émet un avis très favorable pour chacune des 11 écoles thématiques suivantes :

- BASMATI 2 - Bases mathématiques pour l'Instrumentation et le traitement du signal en astronomie
- BigDataSpeech - Nouvelles technologies pour l'exploration de corpus de parole ;
- BRIDGE - Biologie et électronique, de l'interface au dispositif ;
- IA2 - Institut d'automne en intelligence artificielle ;
- EJCIM - Ecole Jeunes Chercheurs en Informatique Mathématique ;

- GEOMDATA - Introduction à la science des données géométriques ;
- GraphSIP - Traitement du signal sur graphe : appli. aux nuages de points 3D et en neuroscience ;
- IMAGE - The Mathematics of Imaging ;
- NanoRobots - L'automatique pour les nanosystèmes et nanorobots ;
- ResCom - Apprentissage et fouilles de données sur les réseaux ;
- SpinGlass - Statistical Physics and Machine Learning Back Together.

La section 07 émet un avis favorable pour l'école thématique suivante :

- SMART-COMPOSES - Ecole thématique SMART sur les sciences du numérique

La section 07 émet par ailleurs un avis très favorable à l'obtention d'une subvention pour la revue *Traitement Automatique des Langues* (TAL).

7. Évaluation des dossiers concernant les chercheurs

Affectations

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations pour les 7 chercheurs recrutés par la section 07 en 2017 au grade de CR lors des concours. La section 07 a également procédé à la nomination de leurs directeurs de recherche. Ce sont :

Chloé BRAUD	LORIA - UMR 7503
Baptiste CARAMIAUX	LRI - UMR 8623
Stéphane CARON	LIRMM - UMR5506
Antoine COUTROT	LS2N - UMR 6004
Jules FRANCOISE	LIMSI - UPR 3251
Lyle MULLER	INT - UMR 7289
Konstantin USEVICH	CRAN - UMR7039

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations des 6 nouveaux DR recrutés en section 07 lors des concours 2017. Ce sont :

Marc GOUTTEFARDE	LIRMM - UMR 5506
Thomas HELIE	STMS - UMR 9912
Marc JUNGERS	CRAN - UMR 7039
Francis LAZARUS	GIPSA-lab - UMR 5216
Nicolas MANSARD	LAAS-CNRS - UPR 8001
Steeve ZOZOR	GIPSA-lab - UMR 5216

Titularisations

Les 10 chercheurs recrutés CR2 ou CR1 en 2016 sont titularisés, après examen de leur rapport d'activité et des appréciations de circonstance de leurs directeurs de recherche et de laboratoire d'accueil :

Paolo FRASCA	GIPSA-lab - UMR5216
Annelie HEUSER	IRISA - UMR6074
Yvonne JANSEN	ISIR - UMR7222
Nicolas MELLADO	IRIT - UMR5505
David NOVO-BRUNA	LIRMM - UMR5506
Claudio PACCHIEROTTI	IRISA - UMR6074
Dario PRANDI	L2S - UMR8506

Benoit ROSA
Vineeth SATHEESKUMAR VARMA
Nicolas TREMBLAY

Icube - UMR7357
CRAN - UMR7039
GIPSA-lab - UMR5216

Evaluations des chercheurs à mi-vague

La section rappelle que le rapport qu'elle étudie est souhaité à la fois complet, synthétique et bien rédigé et que des recommandations sont disponibles à la page

<https://www.dgdr.cnrs.fr/drh/carriere/cherch/documents/eval/2015/Recommandations.pdf>

La section 07 effectue 106 évaluations de chercheurs à mi-vague ainsi qu'une demande de réexamen suite à avis différé à la session de printemps 2017. La section émet 2 avis réservés, 5 avis différés et 100 avis favorables.

8. Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :

Comité de visite HCERES 2017-2018

La vague D (Paris intra-muros) est en cours. En accord avec les représentants du HCERES, des membres de la section participeront aux comités de visite des UMR dépendant de la section 7 (à titre principal ou secondaire) :

- ISIR : S. Briot sera le représentant de la section 07 du CoNRS ;
- STMS : M. Chabert sera la représentante de la section 07 du CoNRS et D. Lesueur (élu C de la section 07) sera le PAR (personnel d'appui de la recherche);
- LIP6 : A. Gamatié sera le représentant de la section 07 du CoNRS ;
- DIENS : G. Fort sera la représentante de la section 07 du CoNRS .

Avis sur une demande de renouvellement de LIA

La section émet un avis très favorable au renouvellement du Laboratoire International Associé franco-chinois MetisLab pour la période 2018-2021.

Examen des changements de direction d'unité

La section donne des avis très favorables aux nominations suivantes :

- LIS - Laboratoire d'Informatique et Systèmes (fusion du LIF et du LSIS)
Mustapha OULADSINE au poste de directeur du LIS avec Frédéric BECHET pour adjoint.
- DIENS - Département d'informatique de l'ENS (UMR 8548)
David POINTCHEVAL comme directeur avec pour adjoint Pierre SENELLART.
- MAGIS - Méthodes et Appli. pour la Géomatique et l'Information Spatiale (GDR 2340)
Sylvie SERVIGNE comme directrice avec pour adjoint Didier JOSSELINE.
- STMS - Sciences et technologies de la musique et du son (UMR 9912)
Brigitte D'ANDREA-NOVEL au poste de directrice avec Jean-Louis GIAVITTO pour adjoint.
- CMM - Centre de Modélisation Mathématique (UMI 2807)
Alejandro MAASS comme directeur.
- LaBRI - Laboratoire Bordelais en Recherche Informatique (UMR 5800)
Francine KRIEF comme directrice avec Cyril GAVOILLE pour adjoint.
- CRAN - Centre de Recherche en Automatique de Nancy (UMR7039)
Gilles MILLERIOUX comme directeur adjoint.
- LORIA - Laboratoire Lorrain de Recherche En Informatique Et Ses Applications (UMR7503)
Jean-Yves MARION comme directeur et Yannick TOUSSAIN pour directeur adjoint.
- LIPN - Laboratoire d'Informatique de l'université Paris-Nord (UMR7030)
Frédérique BASSINO comme directrice.

Evaluation de Groupement de Recherche

La section a rencontré S. Konieczny (du Centre de Recherche en Informatique de Lens, UMR8188), porteur du projet de GDR IA (Aspects formels et algorithmiques de l'intelligence artificielle). Elle a apprécié de pouvoir dialoguer avec celui-ci sur la construction du GDR IA et sur le projet qu'il porte pour celui-ci. La section émet un avis favorable à la création de ce GDR.

Le GDR TACT (Toucher : Analyse, Connaissance, simulation) concerne les sections 08, 09, 26 et 07, et est porté par Betty LEMAIRE-SEMAIL (PRCE1) comme directrice et Marie-Ange BUENO (PR1) et Marcel CREST (DR1 CNRS) comme directeurs adjoints. Ce GDR reçoit un avis très favorable de la section 07.

9. Promotion des chercheurs :

Promotions CR2 → CR1

Il y a 9 promouvables (CR2 ayant 4 ans d'ancienneté) et seuls 8 ont candidaté. Chaque dossier a été examiné par un rapporteur et la section a estimé que chacun des candidats mérite d'être promu.

Gilles BAILLY	ISIR (UMR 7222)
Nicolas BONNEEL	LIRIS (UMR 5205)
Delphine BRESCH-PIETRI	En détachement
Hadrien COURTECUISSÉ	Icube (UMR 7357)
Marco DINARELLI	LATTICE (UMR 8094)
Sylvain LE CORFF	LMO (UMR 8628)
Mael LE TREUST	ETIS (UMR 8051)
Nicolas PERRIN	ISIR (UMR 7222)

Promotions DR2 → DR1

La section a reçu les dossiers de 20 candidats. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé le classement suivant :

1. Luca ZACARIAN	LAAS-CNRS (UPR 8001)
2. Pascal BONDON	L2S (UMR8506)
3. Michael GAUTHIER	FEMTO-ST (UMR6174)
4. Frédéric BIMBOT	IRISA (UMR6074)
5. Jean-Philippe DIGUET	LAB-STICC (UMR6285)
6. Alexandre D'ASPREMONT	DI ENS (UMR8548)

Promotions DR1 → DRCE1

La section a reçu les dossiers de 13 candidats. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé le classement suivant :

1. Pierre COMON	GIPSA-lab (UMR5216)
Jocelyne TROCCAZ	TIMC-IMAG (UMR5525)
3. Françoise LAMNABHI- LAGARRIGUE	L2S (UMR8506)

Promotions DRCE1 → DRCE2

La section a reçu les dossiers de 2 candidats. Après examen des dossiers et discussion, la section a décidé de proposer le classement suivant :

1. Jean-Bernard LASSERRE	LAAS-CNRS (UPR 8001)
2. Luc DUGARD	GIPSA-lab (UMR 5216)

La section 07 tient à rappeler que ces propositions de promotions restent des propositions faites à la direction du CNRS.
